

**PLAN DE PRÉVENTION DES
RISQUES INONDATION (P.P.R.I.)
DE LA CORRÈZE AMONT**

**CARTE RÉGLEMENTAIRE
TULLE (OUEST)**

Mise pour être annexée
à l'arrêté préfectoral en date de
ce jour
TULLE, le - 9 OCT. 2006
Le Préfet



Pour le Préfet
et par délégation,
François GODEF



AOUT 2006

0007030 - Règlement_Tulle_ouest_v01-01-07

LEGENDE :

- Zone rouge
- Zone bleu foncé
- Zone bleu clair
- Profil en travers
- 172 Cote de référence (m NGF)
- Limite de zone inondable

